



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

DÉCANAT

CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4

Prof. Charles Bader
Vice-Doyen

Ligne directe: +41 (0) 22 379 53 96
Ligne administrative: +41 (0) 22 379 50 28
Fax direct: +41 (0) 22 379 53 11
E-mail: charles.bader@medecine.unige.ch

25-pv-ce-29_05_06/lb-cv

C. Bader, J.-F. Balavoine, D. Benamran A.
Baroffiio, J.-P. Bernard, L. Bernheim, G. Bondolfi,
G. Braedle, H. Bounameaux, B. Brinkley, Ph.
Chastonay, M. Collart, P. Dayer, Ph. Dussoix, S.
Fernandez, L. Fisch, S. Ferrari, G. Haarmann, P.
Hoffmeyer, Ph. Huber, M. Kondo-Oestreicher, V.
Lenoir, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz,
A. Perrier, C. Piguët, H. Stalder, J. Samson, M.
Serafin, C.-A. Siegrist, C. Villoz, N. Vu, A.
Wohlwend

Avec la participation de:

T. Agoritsas, J. Desmeules, A. Merglen

Genève, le 6 juillet 2006

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SÉANCE n°25 DU LUNDI 29 MAI 2006

Présents: C. Bader, A. Baroffiio, J.-P. Bernard, D. Benamran, L. Bernheim, G. Bondolfi, G. Braedle, H. Bounameaux, Ph. Chastonay, M. Collart, S. Fernandez, S. Ferrari, P. Hoffmeyer, Ph. Huber, V. Lenoir, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrier, C. Piguët, H. Stalder, M. Serafin, C.-A. Siegrist, C. Villoz, N. Vu, A. Wohlwend

Excusés: J.-F. Balavoine, B. Brinkley, Ph. Dussoix, M. Kondo-Oestreicher

En l'absence du Pr Charles Bader, la séance est présidée conjointement par les Pr Laurent Bernheim et Arnaud Perrier, conformément aux statuts de la CE.

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2006

Accepté sans commentaire.

2. Présentation du rapport intermédiaire de pharmacologie, suivi d'une discussion

Le Dr Jules Desmeules présente les propositions du groupe de travail « Pharmacologie » qui sont (pour plus de détail cf. annexe) :

- Revoir les formats d'apprentissage de la pharmacologie.
Etudier la possibilité d'insérer la pharmacologie au sein de problèmes APP traitant spécifiquement de ce domaine sur l'exemple de ce qui se passe en psychopharmacologie.
- Insérer, dès la rentrée 2006-2007, dans les problèmes des 2^{ème} et 3^{ème} années des indices de pharmacologie.
- Identifier dans chaque unité préclinique, un répondant pharmacologue qui pourrait écrire des questions QCM de pharmacologie. Ces dernières seraient ensuite relues par les membres du groupe « Pharmacologie ».

- Créer des tandems, au sein du groupe de travail « Pharmacologie », pharmacologues fondamental-pharmacologue clinicien qui rencontreraient les tuteurs des différentes Unités précliniques pour d'assurer une meilleure cohérence et coordination au sein du cursus.
- Augmenter à 10% le nombre de questions QCM pharmacologie dans les modules 2, 3 et 4.
- Evaluer la possibilité d'avoir, lors de l'examen de l'UIDC, 20% des questions QCM portant sur l'ensemble de la pharmacologie étudiées depuis la 1^{ère} année. Cela permettrait de faire une révision avant de débiter la clinique.
- Projet, pour la rentrée 2006-2007, d'avoir pour les années cliniques un cahier du tuteur.

Commentaires des étudiants :

- Les principes de base de la pharmacologie enseignés en préclinique sont souvent repris dans l'UIDC et l'AMC de « Médecine Interne ». Incitation à ce que l'enseignement soit un rappel et non que cela soit repris comme si c'était la première fois.
- Le problème de la classification thérapeutique des médicaments est toujours récurrent. Il manque une vision globale de l'ensemble de la classification qui pourrait peut-être être insérée, par exemple, dans l'UIDC.
- Les références bibliographiques restent toujours denses et difficiles ce qui incite les étudiants à se référer principalement au polycopiés du Dr J. Ferrero.
- Les forums ne sont pas le meilleur support pédagogique pour intégrer les notions de pharmacologie ; les problèmes semblent être plus adéquats.
- A la fin de chaque module, il manque une notion claire des classes de médicaments à connaître.
- Durant les AMC, beaucoup d'heures de cours sont redondantes.

Suggestions pour le groupe de travail « Pharmacologie » :

- Intégrer, à la fin de chaque module, une synthèse des classes de médicaments à connaître en relation avec les thèmes abordés durant les unités du module.
- Intégrer des problèmes de pharmacologie au lieu des forums ou cours.
- Prendre l'UIDC pour essayer d'avoir des problèmes pharmacologiques intégratifs (type diabète, hypertension, etc.).

L. Bernheim remercie J. Desmeules et son groupe de travail pour ce rapport intermédiaire et l'invite à présenter d'ici 6 à 10 mois la suite de leurs réflexions et des résultats intermédiaires de la mise en place des suggestions proposées pour la rentrée 2006-2007.

3. Présentation du projet des compétences pédagogiques, suivi d'une discussion et d'un vote

Le projet présenté fait suite à la journée de réflexion de janvier 2004 sur l'autonomie des étudiants.

Sur la base de constatations que l'enseignement durant les AMC se fait principalement en dehors des cours structurés par les médecins assistants (estimation en moyenne des contacts par semaine sont d'une fois avec le médecin adjoint et 3-4 fois avec le chef de clinique), un projet est né pour valoriser l'implication de l'enseignement par les pairs (cf. annexe).

Le projet se compose en :

- 1 forum de 2 heures obligatoires pour toute la volée enseigné dans le cadre de l'UIDC.
- 5 ateliers optionnels de 2 heures chacun, débutant début janvier et prenant place chaque mois dans différents AMC, pour un groupe de 20 étudiants avec une évaluation formative à la fin juin. A la fin, 2 ECTS seraient accordés à chaque étudiant qui aurait passé et réussi l'examen formatif.
- Tout au long des ateliers, un carnet de bord suivra l'étudiant afin qu'il puisse garder trace des aspects pédagogiques acquis.
- Ces ateliers auraient normalement lieu entre 12h15 et 14h000 (à réfléchir encore le jour).
- Pour l'année 2006-2007, les 7 activités proposées sont sous la responsabilité d'une personne reliée généralement au staff de l'UDREM avec différentes personnes impliquées dont quelques ex-étudiants. Si le projet doit se développer, il faudra des ressources en personnel, donc potentiellement un budget.

Commentaires :

- Prévoir une évaluation du programme de temps à autre.
- Projet qui pourrait rentrer dans le projet des options « Bologne ».
- A discuter si ce programme est à rattacher à l'Unité «Activité à Choix » (5^{ème} année), car se fait en dehors des 4 semaines et n'est pas un substitut.
- Pour l'attribution des ECTS, réfléchir comment cela pourrait être attribué, car actuellement les ECTS sont attribuées à des unités d'enseignement et non à des activités optionnelles.

Le projet est voté à main levée et accepté à l'unanimité par les membres ayant droit de vote.

4. Nouvelles règles concernant le contrôle des présences (CC et DC), suivi d'un vote

L. Bernheim rappelle que l'instauration des feuilles de présence pour la participation aux activités CC et DC a été motivée par la désaffection des activités programmées matinalement (08h15) ; les étudiants choisissant d'aller aux activités programmées plus tardivement.

Il existe depuis quelques temps des retours de feuilles qui sont des découpages de signatures collées sur la feuille volante. De plus, ces feuilles sont actuellement remises aux étudiants après vérification des signatures par le secrétariat des étudiants. D'autre part, dans le cadre de l'accréditation de mai dernier, les experts ont soulevés qu'aucune trace des feuilles de présence étaient conservées et que par conséquent, il n'y avait pas de support légal en cas de décision.

Sur la base de ces observations, le BUCE propose que comme les AMC les signatures de toutes les activités précliniques figurent dans le carnet de l'étudiant et que par conséquent les activités CC et DC y soient intégrées (via des lignes vides à remplir selon les activités de chaque unité). Pour rappel, s'il manque des signatures (en tenant compte d'une tolérance de 20%), normalement l'étudiant est dans l'impossibilité de se présenter aux examens et doit de ce fait recommencer le module (voir dé facto l'année).

Commentaires :

- Beaucoup d'activités CC et DC ; l'étudiant devrait toujours avoir son carnet avec lui, d'où une plus grande probabilité de le perdre.
- D'un avis assez général, il faut être beaucoup plus sanctionnel à l'égard des étudiants et s'il manque des signatures, appliquer la règle que l'étudiant se voit refuser l'accès à l'examen.

La proposition d'insérer dans le carnet de l'étudiant les signatures des activités CC et DC est votée à main levée et est refusée par les membres ayant droit de vote (10 non, 3 oui et 6 absentions).

Les membres de la CE présents acceptent que dorénavant :

- Plus aucun collage ne sera accepté sur les feuilles de présence (y compris pour les feuilles volantes CC et DC, ni pour les signatures figurant dans le carnet).
- Les feuilles volantes CC et DC doivent être mises après le comptage des signatures directement dans le dossier de l'étudiant et ne peut plus lui être restitué (sauf avec l'aval d'un-e conseiller-ère aux études).
- Avertir les enseignants de la clinique qu'ils doivent signer uniquement les feuilles des étudiants qui sont venus (on apprend durant la séance que certains enseignants signent des feuilles d'étudiants qui n'ont jamais suivi l'activité).
- Conscients de l'implication, les membres sont d'accord qu'en cas de signatures insuffisantes, il faut être sanctionnel et refuser à l'étudiant l'accès à l'examen.

Ces informations seront transmises officiellement par les conseiller-ères aux études à la rentrée prochaine et cette règle sera mise sur le site web.

Annexes : - Présentation du rapport intermédiaire de pharmacologie (J. Desmeules)
- Présentation des compétences pédagogiques (T. Agoristas)